



AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER

MAIRIE. ☎ 02.98.04.00.70 📠 02.98.04.47.81 ✉ commune-treglonou@wanadoo.fr

Ouverture au public : le *matin*, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'*après-midi* du vendredi de 13 h à 17h

SERVICE TECHNIQUE ☎ 06.85.20.89.47.

PERMANENCES EN MAIRIE :

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier Adjoint chargé de la voirie et des réseaux, sur rendez-vous.
- Mme. Carole BIHAN, Second Adjoint chargée des affaires sociales, de l'enfance-jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Monsieur Mickaël ABARNOU, Troisième Adjoint chargé du patrimoine immobilier communal, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Quatrième Adjoint chargée de l'environnement, sur rendez-vous.
- M. André GALLIOU, Conseiller municipal délégué aux bâtiments et au mobilier communal, sur rendez-vous.

**ATTENTION : FERMETURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE
DU 23 Au 26 DECEMBRE INCLUS ET DU 30 DECEMBRE AU 02 JANVIER INCLUS.**

TRANSMISSION DES ANNONCES POUR LE 20 DE CHAQUE MOIS



*Guy Taloc, Maire de Treglonou,
Les conseillers municipaux,
le personnel communal,
Vous souhaitent une excellente année
et vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2021.
Bloavez Mad*

LES ANIMATIONS

ANNULATION DU REPAS DES AINES – REMISE DE PANIERS GARNIS :

La distribution des paniers garnis aux personnes se fera salle Hervé Miry le 19 décembre 2020 de 13 h à 17 h.

En cas d'impossibilité de vous déplacer, le colis pourra être apporté à domicile sur demande.

La Commission Affaires sociales vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

ANNULATION DU SPECTACLE DE NOËL

Au vu des conditions sanitaires et des nouvelles mesures gouvernementales, nous sommes dans l'obligation d'annuler le spectacle de Noël initialement prévu le 23 décembre.

CÉRÉMONIE DES VŒUX POUR L'ANNEE 2021

La cérémonie des vœux pour l'année 2021 à la population était prévue le samedi 19 décembre 2020. Compte-tenu de la situation sanitaire que nous connaissons, cette cérémonie est annulée.

REUNION DES ASSOCIATIONS

Jusqu'à présent, la réunion des associations relative aux réservations de salles pour l'année et l'annonce des activités sur la commune, se tenait juste avant la cérémonie des vœux.

Cette année, cette réunion se tiendra le vendredi 18 décembre à 18 heures.

Les associations ont reçu une invitation à cet effet.

Pour le respect des mesures sanitaires, un seul représentant par association sera présent. Port du masque obligatoire.

OPERATION BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

La commune propose à la population de déposer les sapins de Noël, sur l'aire de Kerlohou du 04 au 11 janvier 2021.

Ceux-ci seront broyés par les services techniques municipaux.

Les copeaux seront mis à la disposition de la population à partir du mercredi 13 janvier 2021, sur l'aire de Kerlohou également.

Pour permettre le broyage des arbres, ils devront être déposés sans sac ni décoration, ni filet.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

COUPURE DE COURANT – ENEDIS : pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli. Horaires des coupures : mardi 12 janvier 2021 de 08h45 à 12h00. Quartiers ou lieux-dits : chemin de Toull Ran, Hameau des Tadornes, rue de Kerellen.

SERVICE NATIONAL : Dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16^e anniversaire**, sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité. Cette année, sont concernés les jeunes nés en **2005**. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

CNRACL : retraités de la Cnracl, éliez vos représentants au conseil d'administration 2021 de votre caisse de retraite du 1^{er} au 15 mars 2021. Le vote se déroulera soit par correspondance, soit par internet sur un site sécurisé. Pour ces deux modalités, le matériel de vote vous sera adressé par voie postale. Il est donc recommandé d'actualiser vos coordonnées et de vérifier votre inscription sur les listes électorales. Pour information, les listes sont affichées dans la mairie de votre domicile. www.cnracl.retraites.fr.

MASQUES GRAND PUBLIC

La Mairie dispose encore de masques en tissus (lavables et réutilisables).

Les personnes intéressées peuvent se présenter aux heures d'ouverture de la Mairie.

CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE

À KERELLEN – PLANNING DES TRAVAUX :

Les travaux intérieurs se poursuivent, notamment l'électricité et la plomberie.



DEFIBRILLATEUR : Un défibrillateur est à la disposition de tous, 24h/24h, sous le porche de la mairie. Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

SYNDICAT DES EAUX DU BAS LEON : Recherche d'anciennes photos. A vos tiroirs : Quand les photos nous racontent le paysage ! Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ? Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous propose de participer à une grande collecte de photos d'archives et d'anciennes cartes postales du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). L'objectif est d'analyser le paysage d'hier et d'aujourd'hui afin d'illustrer les enjeux de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau relevés dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Si vous dénicher d'anciennes photos, vous pouvez nous les communiquer par courrier (2 route de Penn ar Guear, 29 260 Kernilis) ou nous les transmettre par email à l'adresse bocage.basleon@orange.fr. N'oubliez pas de préciser le lieu (commune, lieu-dit, zone la plus précise possible) et si possible l'année de la prise de vue. Les photos de paysages les plus intéressantes seront par la suite exposées. 2 appareils photos sont à gagner (cf. règlement <https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>) Nous recherchons plus particulièrement des clichés de la zone de l'Aber-Benoît.

SERVICES DE GARDE



MEDECINS : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le 15



PHARMACIES : Vous devez composer le 3237 pour connaître la pharmacie de garde.

AFFAIRES SOCIALES



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE : Les personnes intéressées (il n'y a pas d'âge limite...) peuvent obtenir les informations en mairie où sont également enregistrées les inscriptions.



NAVETTE TREGLOU/LANNILIS/TREGLOU : Il est rappelé qu'une navette est disponible deux mercredis par mois, pour transport vers le marché de Lannilis. Les prochaines navettes auront lieu **les mercredis 06 et 20 janvier 2021**.

Inscriptions en Mairie pour le samedi précédent le transport avant 12 heures. Le prestataire embarque les personnes Place de la Mairie ou à leur domicile. Départ vers 9 h 30 ; retour vers 11 h 40. Une participation de 1 € est demandée à chaque personne.

LA CAMPAGNE D'HIVER 2020-2021 DES RESTOS DU COEUR de Lannilis aura lieu **jusqu'au 14 mars 2021**. Les distributions auront lieu toutes les semaines, les mardis et jeudis de 13 h 45 à 16 h 00, au même rythme jusqu'à la fin de la campagne. Les inscriptions se feront de 9 h 30 à 11 h 30 tous les mardis et jeudis. Les personnes désirant bénéficier de l'aide des Restos du Cœur devront apporter tous les justificatifs originaux de leurs charges, de leurs ressources et de leur identité. **Restos du Cœur de Lannilis - 2 Allée Verte - Tél 09 62 13 99 14 - mail : restoducoeur.lannilis@orange.fr**.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC). Ce service public a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions (aides à domicile, structures d'accueil, APA, aide sociale, aides financières...). Accueil sur RDV à Lannilis et Plabennec. Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02.98.21.02.02

LE DON D'ETRE UTILE : le fonds de dotation Innoveo du CHU de Brest a été créé en 2016 dans le but de soutenir toute innovation permettant d'améliorer la prise en charge, la qualité de vie ou le confort des patients et de leur famille, mais aussi de financer toute action de recherche clinique ou fondamentale permettant d'accélérer le déploiement de la médecine sur le territoire de Bretagne Occidentale. Avec 7000 donateurs à ce jour, c'est 2M d'euros qui ont été collectés depuis la création du fonds. Tous les deux ans, le conseil d'administration du fonds vote pour des projets de recherche qui seront financés lors de campagnes ou d'actions spécifiques. A ce jour, 5 projets ont été financés (ex : achat d'Hypérion, un cytomètre de masse qui permet d'analyser les cellules cancéreuses) et 6 sont en cours de financement. **PARCE-QUE NOUS SOMMES TOUS CONCERNES... SOUTENEZ LA SANTE SUR NOTRE TERRITOIRE**. Retrouvez-nous sur le site internet <https://www.fonds-innoveo.bzh/> et sur les réseaux sociaux (facebook : fonds innoveo – twitter fonds_innoveo - linkedin : Innoveo – CHU Brest).

LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

CORRESPONDANTS DE PRESSE :

LE TELEGRAMME :

M. Daniel DAGORN : ☎ fax 02.98.04.94.03 ☎ 06.61.84.45.91.

✉ danieldagorn@gmail.com

QUEST France :

M. Jean-Marc GUILLOSSOU :

☎ 07.87.75.03.37 ✉ Jean-marc@guillossou.org

COURS DE YOGA DE TREGLOU : Profitez du confinement pour pratiquer le yoga à la maison. Les séances se passent en ligne via la plateforme de réunion virtuelle Zoom. Pour vous inscrire, il vous suffit de m'envoyer un petit message. Pour les élèves qui n'ont pas de forfait de cours, je propose la séance à 8 €. Paiement possible par Paypal (marjorie.cadoret@gmail.com), chèque ou virement bancaire. Suite à votre inscription, je vous enverrai le lien avec les accès au cours. Marjorie Professeure de Yoga à Brest & Pays des Abers Hatha, Vinyasa, Yoga Senior & handicap. www.myoga-flow.fr.

FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

FINISTERE JOB : création par le Conseil Départemental et les partenaires de l'emploi et de l'insertion d'une plateforme numérique dédiée à l'emploi des jeunes en Finistère. L'objectif est de soutenir les jeunes dans l'accès à l'emploi et d'accompagner les entreprises dans leurs besoins liés à la reprise d'activité et à une évolution de leur offre. Rendez-vous sur www.finisterejob.fr.

MAISON DE L'EMPLOI :

- OFFRES D'EMPLOI : <https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

LA MAISON FAMILIALE DE ST RENAN, 4 route du Mengleuz organise le **samedi 30 janvier 2021**, de 9 à 17 heures, une journée « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de formations par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale :

FORMATIONS INITIALES : 4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels, CAP(A) « Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural » 2 ans : stages dans les secteurs des services à la personne et vente-accueil (produits alimentaires), Bac Pro « Services aux Personnes et aux Territoires » 3 ans : stages dans les secteurs des services : santé, social et animation des territoires, FORMATION CONTINUE : CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance (ancien CAP Petite Enfance) : 9 mois (de septembre à mai). Renseignements et informations au : ☎ 02.98.84.21.58, par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr – sur notre site : www.mfr-strenan.com. Portes ouvertes suivantes : vendredi 12 mars (17-20 heures) et samedi 13 mars 2021 (9-17 heures) et vendredi 4 juin 2021 (16-19 heures).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA) KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENNEG HAG AN ABERIOU (KKPA)

SERVICES ADMINISTRATIFS : CCPA/Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC.

Ou ☎ 02.98.37.66.00 📠 02.98.37.66.09 📧 ccpa@wanadoo.fr sur www.pays-des-abers.fr

ASTREINTE EAU ET ASSAINISSEMENT : pour toute urgence le soir dès 17h30 et le week-end - 06 08 41 49 75.

COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS : Les collectes auront lieu **les mercredis 06 et 20 janvier**. Pour les secteurs de **Kerantour, Kerantour Bihan et Kervoa**, elles auront lieu les **lundis 04 et 18 janvier**.

INFORMATIONS DIVERSES – KELEIER A-BEP-SEURT

LA PATTE SUR LE CŒUR BZH, nouvelle association à Bourg-Blanc, vient en aide aux animaux abandonnés, en détresse ou maltraités. Pour les aider, nous avons besoin de votre bienveillance. Comment ? Par des dons de matériels (gamelle, bac à litière, caisse de transport, accessoires...), par des dons de croquettes, par des dons libres, par chèque, virement, paypal... Ou tout simplement en devenant famille d'accueil. Vous pouvez nous contacter par mail lapattesurlecoeur.bzh@gmail.com via Facebook sur notre page La patte sur le cœur bzh ou encore par téléphone au 06.68.81.06.66. Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé, prenez soin de vous.

PETITES ANNONCES - KEMENNADENNOU

LE TRIWEN – bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, vente de tickets de cars. **HORAIRES DURANT LA PERIODE DE CONFINEMENT** : du mardi au samedi de 17h00 à 19h00, et le dimanche de 10h00 à 12h00. Nous vous proposons également du dépannage en épicerie - Retrait colis Amazon.



CHEZ NANO - Épicerie paysanne proposant des produits bio et principalement locaux. **HORAIRES** : Ouvert les **mardis 17h - 19h, les vendredis de 17h à 19h et les samedis 10h - 13h**. Légumes, viande, fromage, yaourts, pain, pâtes, crêpes, tisanes, bières, vins, produits cosmétiques... De quoi remplir votre panier avec des produits de qualité !

La cantine à Maurice vous propose des pizzas que vous pouvez commander chez Nano le mardi soir au magasin ou par internet cheznano29@gmail.com (les propositions vous sont faites en magasin, par mail ou par facebook). Les pizzas seront livrées le vendredi soir. Donc si vous voulez réchauffer votre pizza chez Nano et rester un peu plus longtemps discuter, c'est avec plaisir!!!

CAMION PIZZA VERT est présent **tous les jeudis rue du Pont, à partir de 18h00**. Suivez notre actualité sur Facebook (Camion Pizza Vert). Tél : 06.07.61.85.29 A très bientôt Jessica et Johan.

MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX - Plouvien : Ti Local, ses 27 producteurs locaux et ses bénévoles vous accueillent (Horaires durant le confinement) le mercredi (13h30-18h30), le vendredi (13h30-19h) et le samedi (9h30-12h30 puis 15h-18h30). QUE DU BON PRES DE CHEZ NOUS ! Lieu : près de la mairie - contact : tilocalplouvien@gmail.com

POUR LES FETES, GLAZ ÉVASION propose des bons cadeaux originaux ! Différentes formules en kayak ou standup paddle pour découvrir notre territoire autrement. Renseignement : Jérôme 07.69.89.97.27, glazevasion@gmail.com, www.glazevasion.com, #glazevasion.

NOEL SOLIDAIRE : LES SERRES DE GOURANOU ET L'ATELIER ALTERNE vous présentent leurs confections de Noël : bougeoirs, centres de table, compositions de plantes, pochettes en tissus..... Idées cadeaux pour les Fêtes ou simplement pour se faire plaisir !!! Vous trouverez aussi des sapins Norman issus d'une production locale en 2 tailles 1m/1,50m et 1,50m/2m. N'hésitez pas à nous appeler pour plus de renseignements ou passez nous rendre visite au magasin du lundi au vendredi de 14H à 17H. A bientôt !

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.11.2020

L'an deux mil vingt, le trente novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TREGLONOU, convoqué le vingt-quatre novembre deux mil vingt, s'est réuni salle de Kerellen, sous la présidence de M. Guy TALOC, Maire.

Étaient présents : Joseph GALLIOU, Carole BIHAN, Mickaël ABARNOU, Odile LÉON, adjoints au Maire, Daniel PELLÉ, Tanguy SERADIN, André GALLIOU, Cédric TROADEC, Morgane DUFETEL, Martine POULIQUEN, Marianne GOUEZ, Ronan TRANVOIZ, Adeline LE PORS, Elodie CLOAREC, Conseillers municipaux.

Excusé-e-es : Néant

Secrétaire de séance : Mickaël ABARNOU

Assistait également à la séance : Maryline AUDREZET, secrétaire de Mairie.

1 – TARIFS COMMUNAUX 2021

- **Photocopies**

TARIF 2020	Format A4		Format A3	
	Recto	R/V	Recto	R/V
Particuliers	0,20 €	0,30 €	0,30 €	0,50 €
Associations	0,10 €	0,15 €	0,15 €	0,25 €
Documents administratifs	0,10 €	0,15 €	0,15 €	0,25 €

- **Télécopies - divers**

Désignation	TARIF 2020
Page de télécopie reçue	
Page expédiée en France	0,10 €
Page expédiée à l'étranger	1,00 €
L'étiquette	0,10 €
Le CD Rom	3,00 €
Extraits matrice cadastrale A4	
Plastification A4	0,50 €
Plastification A3	1,00 €

- **Salles communales**

Désignation	TARIF 2020
SALLE POLYVALENTE DE KERELLEN	
Location de la salle 1er jour (extérieur)	400,00 €
Location salle 2e jour consécutif (extérieur)	200,00 €
Location 1er jour (habitant Tréglonou)	170,00 €
Location 2 ^{ème} jour (habitant Tréglonou)	85,00 €
Supplément chauffage	64,00 €
Supplément plaques gaz	16,00 €
SALLE HERVE MIRY	
De 9 h à 14 h	64,00 €
Pour 1 h d'occupation	10,00 €
Activités ludiques proposées par des personnes n'ayant pas de statut associatif – Tarif annuel	1.00 €

- **Bois**

Désignation	TARIF 2020
Saule et sapin à couper (la corde)	42,00 €
Saule et sapin à couper (le stère)	14,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (la corde)	102,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (le stère)	34,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (la corde)	123,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (le stère)	41,00 €

- **Concessions au cimetière**

Désignation	TARIF 2020
Concession simple 15 ans	60,00 €
Concession double 15 ans	120,00 €
Concession simple 30 ans	120,00 €
Concession double 30 ans	240,00 €
Cavurne 15 ans	60,00 €
Cavurne 30 ans	120,00 €

- **Occupation du domaine public par les marchands ambulants sur l'ensemble de la commune**

Désignation	TARIF 2020
1m ²	1.00 €

2- ACHAT MUTUALISE D'UN BROYEUR DE VEGETAUX

Par délibération du 01.10.2020, le Conseil Municipal de Tréglonou a validé l'achat mutualisé d'un broyeur de végétaux avec les communes de Plouguin, Saint-Pabu et Coat-Méal.

Cette délibération présentait un financement suivant le tableau de répartition des coûts ci-dessous au prorata du nombre d'habitants par commune (Dgf 2019).

Les élus des quatre communes ayant depuis choisi d'utiliser une clé de répartition différente, il convient de valider une nouvelle clé de répartition:

Prix HT : ----- 23 500.00 €

TVA :----- 4 700.00 €

Prix TTC : ----- 28 200.00 €

Subvention : ----- 6 000.00 €

Montant HT à répartir : ----- 17 500.00 €

Clé de répartition : au prorata du nombre d'habitants par commune (population Dgf 2020) :

	Nb d'habitants Dgf 2020	Prorata HT	Prorata TVA	Total à verser à la Commune de Coat-Méal
Tréglonou	710	1 904.51 €	91.97 €	1 996.47 €
Coat-Méal	1 134	3 041.85 €	146.89 €	3 188.73 €
Saint-Pabu	2 437	6 537.02 €	315.67 €	6 852.68 €
Plouguin	2 243	6 016.63 €	290.54 €	6 307.17 €
TOTAL	6524	17 500.00 €	845.06 €	18 345.06 €

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- valider cet achat mutualisé dans les conditions présentées,
- signer la convention correspondante,
- prévoir les crédits nécessaires au budget primitif.

3 – DECISION MODIFICATIVE 2020 2

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de réaliser une décision modificative de crédits comme suit sur le budget primitif :

BUDGET COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
011	60611	Eau et assainissement	16.00 €	
011	60631	Fournitures d'entretien	124.00 €	
011	60633	Fournitures de voirie	1 063.00 €	
011	6068	Autres matières et fournitures	1 019.00 €	
011	6156	Maintenance	353.00 €	
011	6232	Fêtes et cérémonies	2 246.58 €	
011	6232	Fêtes et cérémonies	1 000.00 €	
011	62876	Charges au GFP de rattachement	612.00 €	
023	023	Virement à la section d'investissement (prévision)	-4 187.00 €	
75	7588	Autres produits divers de gestion courante		2 246.58 €
002	002	Résultat d'exploitation reporté		2 246.58 €
002	002	Résultat d'exploitation reporté		-2 246.58 €
		TOTAL	2 246.58 €	2 246.58 €

BUDGET COMMUNE - SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Op°	Libellé	Dépenses	Recettes
2313	75	Intégration des études	43 580.00 €	
2041582	203	Immos corporelles reçue au titre d'une mise à disposition	1 602.00 €	
2031	75	Frais d'études	-55 801.00 €	
2158	204	Autres installations, matériel et outillage	10 000.00 €	
2313	75	Construction salle polyvalente	55 801.00 €	
2313	75	Construction salle polyvalente	2 719.00 €	
2313	75	Construction salle polyvalente	-3 104.00 €	
2313	75	Construction salle polyvalente	2 290.00 €	
2315	ONA	Opérations non individualisées	-17 693.84 €	
021	OPFI	Virement de la section de fonctionnement (prévision)		- 4 187.00 €
2031	75	Intégration des études		43 077.68 €
2033	75	Intégration des études		502.32 €
001	OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement		0.16 €
		TOTAL	39 393.16 €	39 393.16 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de valider cette décision modificative de crédits.

4 – CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Par délibération du Conseil Municipal du 01.12.2017, le Conseil Municipal de Tréglonou a autorisé le Maire à solliciter toutes subventions susceptibles d'être allouées pour la construction d'une salle polyvalente.

Par délibération du 19.04.2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA) a décidé d'attribuer un fonds de concours à la Commune de Tréglonou pour cette opération.

Les travaux de construction sont actuellement en cours avec un avancement des dépenses d'environ 30 %.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de l'autoriser à demander à CCPA le versement d'une avance correspondant à 30 % du montant total de la subvention.

5 – RENOVATION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL – DEMANDE

La Commune de Tréglonou a engagé une réflexion sur la rénovation des vestiaires de football, au lieudit Kerellen, sous maîtrise d'ouvrage communale.

Une première estimation a été établie par un cabinet d'architectes.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à :

- Etude et suivi du chantier -----	20 000.00 €
- Travaux de rénovation -----	150 000 €
- Modification des cloisonnements	
- Réfection des sols et murs	
- Remise en état des menuiseries intérieures	
- Remplacement des sanitaires et douches	
- Remplacement du chauffage électrique	
- Mise aux normes électricité	
- Rénovation de la toiture	
- Isolation	
- Relookage de la façade et de l'entrée	
- Remplacement de la production d'eau chaude	
- Total -----	170 000 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée que ce projet est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021, au titre de la construction d'un bâtiment communal intégrant la mise aux normes d'accessibilité ainsi que des travaux liés aux économies d'énergie (priorité 1).

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

- DETR (30%) -----	51 000 €
- Fédération française de football-----	20 000 €
- Région Bretagne – Bâtiments performants (30%) -----	51 000 €
- Autofinancement commune (20 % minimum)-----	48 000 €
- Total -----	170 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire de Monsieur le Préfet en date du 13 novembre 2020 précisant les modalités d'attribution de la DETR pour l'année 2021,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant que le projet présenté est susceptible de bénéficier de la DETR 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le projet de rénovation des vestiaires de football,
- de valider les modalités de son financement telles que présentées,
- de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des territoires Ruraux (DETR),
- de demander l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision d'attribution de subvention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes autres subventions susceptibles d'être allouées pour cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents relatifs à ce dossier.

6 – RAPPORTS SUR LA QUALITE ET LE PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les Rapports sur la Qualité de l'Eau et de l'Assainissement (RQPS), transmis par la Communauté de Communes. Il rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation de rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement. Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr) et de la Communauté de communes du Pays des Abers. Après présentation, le Conseil Municipal prend acte de ces rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2019.

7 – QUESTIONS DIVERSES

CLOTURE DE LA SEANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant posée, le Maire décide de clore la séance à 21 heures 10.